

Délibération n°2019-02-08c

Réf. Nomenclature « Actes » : 5.3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	63
Pouvoirs	18
Votants	81

L'an deux mille dix-neuf, le 15 avril à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 5 avril 2019 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Saint-Angel.

Joël Pradel est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :

Maryse Badia	à	Michel Pesteil	Véronique Bénazet	à	Jean-Pierre Saugeras
Jean-Marc Bodin	à	Gérard Vinsot	Robert Bredèche	à	Pierre Chevalier
Pierre Coutaud	à	Philippe Brugère	Sandra Delibit	à	Tony Cornelissen
Daniel Escurat	à	Alain Fonfrede	Guy Faugeron	à	Michel Lacrocq
Baptiste Galland	à	Daniel Mazière	Martine Leclerc	à	Gilles Chazal
Dominique Miermont	à	Francis Roques	Christiane Monteil	à	Jean-François Michon
Daniel Poigneau	à	Jean-Pierre Guitard	Marie-Hélène Pommier	à	Jean-Paul Bourre
Marc Ranvier	à	Jean Bilotta	François Ratelade	à	Marilou Padilla-Ratelade
Jean-Marc Sauviat	à	Christophe Arfeuillère	Jérôme Valade	à	Jean Valade

- Élus représentés par leur suppléant :

Jean-Pierre Bodeveix (Xavier Van de Wiel) ; Eric Bossaert (David Vidal) ; Daniel Caraminot (René Lacroix) ; Bernard Couzelas (Alain Lanly) ; Serge Guillaume (Joëlle Verbiguié) ; Cécile Martin (Valérie Lamour) ; Gérard Moratille (Nathalie Laurent).

- Élus absents et non-représentés :

Michèle Chastagner ; Eric Cheminade ; Nathalie Delcouderc-Juillard ; Philippe Exposito ; Marc Fournand ; Pierre Fournet ; Annie Gonzalez ; Xavier Gruat ; Dominique Guillaume ; Thierry Guinot ; Chantal Guivarch-Paisnel ; Bernard Maupomé ; Didier Péneloux ; Serge Peyraud ; Sylvie Prabonneau ; Jean Robineaux ; Bernard Rouge ; Valérie Serrurier ; Nelly Simandoux ; Jean-Michel Taudin.

Délibération n°2019-02-08c

Envoyé en préfecture le 23/04/2019

Reçu en préfecture le 23/04/2019

Affiché le

ID : 019-200066744-20190415-201902083-DE

**Désignation de représentants dans les organismes extérieurs**

Le président explique qu'à la suite de la démission de Françoise Béziat, membre titulaire du conseil, représentant la ville d'Ussel, il convient de la remplacer dans les organismes qu'elle représentait :

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

a) Pays Haute-Corrèze Ventadour : membre titulaire et un suppléant au Comité Unique de Concertation (CUC)

Il convient de remplacer Mme Béziat en tant que membre titulaire et Mme Gautier en tant que membre suppléante.

- **DÉSIGNE** Christophe Arfeuillère en tant que membre titulaire et Alain Gueguen en tant que membre suppléant pour siéger au sein du Comité Unique de Concertation.
- b) Corrèze Equipement : membre suppléante**
- **DÉSIGNE** Tony Cornelissen en tant que membre suppléant pour siéger au sein de Corrèze Equipement.
- c) Office communautaire de commerce et d'artisanat : membre titulaire**
- **DÉSIGNE** Tony Cornelissen en tant que membre titulaire pour siéger au sein de l'Office communautaire de commerce et d'artisanat.
- d) Club d'entreprises Haute-Corrèze Eco : membre titulaire**
- **DÉSIGNE** Tony Cornelissen en tant que membre titulaire pour siéger au sein du Club d'entreprises Haute-Corrèze Eco.
- e) Lycée Bernart de Ventadour : membre titulaire**
- **DÉSIGNE** Philippe Pelat membre titulaire pour siéger au Lycée Bernart de Ventadour d'Ussel.
- f) Office de tourisme communautaire – collège 1 du comité de direction : membre suppléant**
- **DÉSIGNE** Christophe Arfeuillère en tant que membre suppléant pour siéger au collège 1 du comité de direction de l'Office de tourisme communautaire.

A l'unanimité	
Votants	81
Pour	81
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Saint-Angel, le 15 avril 2019



Le président,
Pierre Chevalier